



Le «Plume=Tambour»



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - JUIN 2023 - N°118

Sommaire

P 01 Édito et Conseils municipaux

ACTUALITÉ

P 08 Budget

P 09 Tombe de Marcel Rieder

P 10 Ouverture du café Les Trois Tilleuls

p 12 Les photographes : portraits

HIER

P 16 Un américain de passage à Villiers

ENVIRONNEMENT

P 19 Conseils pour économiser l'eau

P 21 L'écopont

P 22 INFOS UTILES

VIE ASSOCIATIVE

P 23 Évènements culturels et associatifs à venir

P 30 Détente et recettes

P 32 INFOS PRATIQUES

Comité de rédaction : C. Ballay - T. Bonfils - J.-P. Girard - F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson

Mise en page : V. Bach

Impression : Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses

Contact : infocomvsg@gmail.com



© Silvie de Clerck

Profitez des nombreux évènements festifs qui auront lieu dans notre village en ce début d'été et passez de bonnes vacances !

Édito

Chers Villaronnes, chères Villarons

Cet Edito s'ouvre à la fois sur le renouveau de la nature qui, sous l'effet conjugué de la pluie et du soleil intermittents, assure un végétal luxuriant et, à la fois, sur une conjoncture internationale maussade. Une recomposition parfois inquiétante des grandes puissances et des conflits réels ou potentiels.

Nous ferons parvenir prochainement à chaque foyer un document important, le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) qui donne lieu à un document interne à la mairie, le PCS (plan communal de sauvegarde). Ils recensent les risques de tout village et indiquent les décisions ou comportements à intégrer. S'il est axé sur les risques environnementaux, il n'oublie pas les crises sanitaires.

Malgré un pessimisme réaliste du fait de l'inflation galopante, notre village reste actif. L'acquisition d'un aspirateur à feuilles financé en grande partie par la Région permettra de laisser notre environnement propre et d'éviter le danger de glissade des piétons ou des cyclistes tout en préservant le dos de nos agents.

Comme vous le savez, de nombreux habitants se sont investis pour créer ou aider un café local très convivial « Les Trois Tilleuls ». Nous espérons que beaucoup de Villarons ou d'habitants des alentours le fréquenteront.

Un don privé a permis de restaurer la sépulture de notre artiste peintre local Marcel Rieder.

Les générations se suivent et se remplacent, notre porte-drapeau Jean Lepage que nous remercions vivement pour toutes ces années a transmis solennellement nos couleurs nationales à Thomas Bonfils lors de la célébration du 8 mai.

Nous recevons durant six semaines Fanny et Juliette préparant leur bac professionnel, option communication visuelle plurimédia, on leur souhaite la bienvenue.

Je vous souhaite un excellent été.

Votre maire, Thierry Masson

Résumé du Conseil municipal du 7 mars 2023

DÉLIBÉRATIONS

■ Comptes de gestion 2022 Commune-Eau-Assainissement

Monsieur le maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2022, dont les écritures sont conformes aux Comptes Administratifs – commune-eau, et assainissement pour le même exercice.

✓ Le conseil approuve à l'unanimité.

■ Vote des comptes administratifs

✓ Monsieur le maire étant sorti de la salle du Conseil, le Conseil municipal, sous la présidence de Christine Groetzinger approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs 2022.

Comptes administratifs

Compte administratif Commune 2022	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	697 804.15 €	427 056.53 €
Recettes	789 339.17 €	343 680.76 €
Excédent reporté	409 936.24 €	64 877.25 €
Excédent de clôture	501 471.26 €	18 498.52 €
Compte administratif Assainissement 2022		
Dépenses	8 555.68 €	6 855.00 €
Recettes	33 848.20 €	8 555.68 €
Excédent reporté	273 157.31 €	23 968.85 €
Excédent de clôture	298 449.83 €	25 669.53 €
Compte administratif Eau 2022		
Dépenses	27 051.48 €	85 634.57 €
Recettes	33 057.50 €	20 679.83 €
Excédent reporté	92 058.16 €	14 535.37 €
Excédent de clôture	98 064.18 €	50 419.37 €

■ Affectation des résultats commune-Assainissement-eau

	Excedent de fonctionnement	Deficit d'investissement	Affectations		
			Fonctionnement recettes Compte 002	Investissement recette compte 001	investissement recette compte 1068
Compte administratif commune 2022	501 471.26 €	18 498.52 €	482 972.74 €	18 498.52 €	18 498.52 €
Compte administratif assainissement 2022	298 449.83 €	25 669.53 €	298 449.83 €	25 669.53 €	
Compte administratif eau 2022	98 064.18 €	50 419.37 €	47 644.81 €	50 419.37 €	50 419.37 €

■ Demande de numérotation rue du Buisson

À la demande d'un administré souhaitant louer ses dépendances, il convient d'attribuer une adresse pour les futures locations situées 6 rue du Buisson.

La parcelle AB n°080 comporte deux habitations récemment rénovées (dont une sera en location prochainement) et également l'habitation de la parcelle AB n°081.

La parcelle AB n°650 étant actuellement au 6 bis sera numérotée 4 ter.

✓ Le Conseil municipal attribue, à l'unanimité, le numéro 6 pour l'habitation en fond de parcelle, le 6 bis pour l'habitation donnant côté rue parcelle n° 080 et le 6 ter au n°081.

■ Location des vélos électriques

À la suite de l'acquisition de 3 vélos (budget participatif), Monsieur le maire propose de louer ceux-ci aux administrés ou aux gens de passage sur notre commune.

✓ Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, la mise en location des vélos.

Thomas Bonfils se chargera de rédiger la convention de location.

■ Modalités d'achat de concession

À la suite de l'acquisition d'un columbarium de douze cases, 6 cases seront disponibles à la réservation avant décès, 6 cases au décès.

✓ Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, ce

mode de gestion des cases.

■ Devis rue de l'Église et rue de Larchant (stationnement)

Monsieur le maire explique que nous avons reçu l'accord de l'ARD pour la création des différentes places de stationnement rue de Larchant et rue de l'Église.

Le projet avait été étudié il y a 1 an et demi avec des matériaux recyclés, ceux-ci ne sont plus disponibles. La société Varax avait le devis le moins onéreux, celui-ci a été revu en fonction des nouvelles disponibilités et réactualisation des prix.

Deux devis Varax ont été présentés :

devis n°I-23-02-51 - montant : 8 787,12 € HT

devis n°I-23-02-48 - montant : 22 925,09 € HT

✓ Le Conseil décide d'approuver, à l'unanimité, ces devis.

■ Acquisition d'un verger

Après renseignement pris auprès du notaire, nous n'avons pas la possibilité de recevoir ce verger en don mais nous pouvons l'acquérir. Monsieur le maire demande aux membres leur avis.

✓ Le Conseil municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas faire l'acquisition de ce verger.

■ Diagnostics de la voirie par le cabinet ORLING

Monsieur le maire présente le contrat d'honoraires du cabinet ORLING pour donner suite au projet retenu par les administrés. La voirie a été votée en deuxième position.

Ce cabinet spécialisé en étude VRD (Voirie, Réseaux Divers) se chargera de diagnostiquer toutes les voies communales, d'estimer le coût global des travaux et d'étudier les possibilités de subventions. Le montant des honoraires s'élève à 5 300 € HT.

✓ Les membres approuvent à l'unanimité cette proposition.

■ Budget participatif

- Biodiversité : verdissage du cimetière, nichoirs à oiseaux, réserve à eau pour un montant de 1 578,53 € HT dont 1 000 € de subvention

- Economie d'énergie : changement des Néons par des dalles leds, deux petits climatiseurs pour l'école de Villers, montant de 1 912,01 € TTC, 1 593,34 € HT dont 1 000 € de subvention.

- Santé : achat de tables et chaises pour un montant de 6 303,50 € HT, 7 564,20 € TTC avec 5 000 € de subvention.

Monsieur le maire demande aux membres de l'autoriser à demander ces aides au budget participatif.

✓ Vote à l'unanimité des 3 projets.

■ Acquisition Aspirateur à Feuilles

Présentation de 7 devis par 4 fournisseurs, le montant de 9180 € HT est retenu. Monsieur le maire demande aux membres l'autorisation de signer un devis qui ne dépassera pas ce montant HT

✓ Les membres votent à l'unanimité.

INFORMATIONS

■ Acompte au RPI

M. le maire précise qu'il sera demandé à chaque Village (Recloses et Villiers) un acompte de 30 000 euros sur la participation totale de chaque village au fonctionnement du RPI, ceci pour sécuriser le paiement des salaires des employées. Cette mesure est prise dans l'attente du budget final et validé du RPI. Pour information, des travaux d'isolation, de changement d'huisseries sont planifiés cette année et la construction d'un réfectoire à Recloses est en cours d'étude par des architectes.

■ Nouveau processus Plume Tambour

Une enquête est en cours pour connaître les desideratas des administrés concernant ce bulletin municipal (papier, site internet, mail) et le nombre de lecteurs. En fonction, il sera décidé des moyens de diffusion.

■ Prix de la redevance eau et assainissement

M. le maire annonce après son entretien avec des conseillers bancaires que le reste à charge de la commune, après les diverses subventions et utilisation des provisions financières pour la création de la nouvelle station d'épuration, sera raisonnable, même si le coût de construction augmente de 25 % par rapport à l'étude de 2021. Une simulation de prêt à un taux de 4,1 % a été demandée (presque 2 fois plus que les taux actuels) pour se mettre en position défavorable.

Il en résulte que le coût de l'eau ne devrait pas augmenter, que notre marge d'exploitation suffira à rembourser l'emprunt complémentaire. Qui plus est, un transfert des réserves du budget distribution d'eau pourrait être fait si un besoin impératif devait se présenter, ce qui permettrait de transférer en cas de force majeure 70 000 euros supplémentaires au budget assainissement. Ceci est une très bonne nouvelle.

Résumé du Conseil municipal du 4 avril 2023

DELIBERATIONS

■ Budget primitif Commune 2023

Monsieur le maire présente le budget Commune élaboré par la commission finances :

Section fonctionnement

dépenses 1 032 271,72

recettes 1 246 448,74

Section investissement

dépenses 484 233,24

recettes : 484 233,24

✓ Le Conseil approuve à l'unanimité et une abstention.

■ Budget primitif 2023 Eau et Assainissement

Monsieur le maire présente les budgets Eau et Assainissement élaborés par la commission finances :

Eau

fonctionnement : 77 239,48

investissements : 131 102,20

Assainissement

fonctionnement : 329 132,48

investissements : 339 225,31

✓ Vote à l'unanimité et une abstention.

■ Vote des taxes

Monsieur le maire rappelle que ces taxes sont : La taxe foncière sur le bâti, la taxe foncière sur le non-bâti

Les prérequis à la décision :

- La capacité d'autofinancement de Villiers-sous-Grez, à ce jour est faible du fait de la consommation énergétique.
- Un apport en numéraire permet un coefficient 3 d'obtention de subvention.
- L'amélioration et la transformation des services aux administrés passeront obligatoirement par des coûts pour lesquels il devra y avoir des recettes en face.
- Une augmentation des taxes l'année dernière de 3 % donne :

- pour la taxe foncière sur le bâti, un taux d'imposition de 35,27 %
- pour la taxe foncière sur le non bâti, un taux d'imposition 48,29 %

- une réduction ou annulation de la taxe d'habitation pour certains ménages.
- une augmentation de la base 2023 de 7,1 %

Monsieur le maire propose une augmentation/ou le maintien des taux de l'année précédente et le vote du taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

✓ Les membres du Conseil municipal votent, à l'unanimité, le maintien des taux suivants :

Taxe foncière sur le bâti : 35,27 %

Taxe foncière sur le non bâti : 48,29 %

Décident du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,67 %

■ Numérotation rue René Lefebvre

Les administrés au 55 rue René Lefebvre rencontrent des soucis d'adressage.

Il convient d'attribuer une numérotation pour les deux habitations situées 55 rue René Lefebvre.

La parcelle ZE n°484 et 486 sera numérotée 55 bis rue René Lefebvre.

La parcelle ZE n°485 et 487 sera numérotée 55 rue René Lefebvre.

✓ Le Conseil municipal de Villiers-sous-Grez attribue, à l'unanimité, cette numérotation.

■ Projet autour de l'enfance

Une institutrice souhaite au travers de son association « des couches aux cahiers » faire des activités le soir et le mercredi pour les enfants dans la salle des jeunes.

Monsieur le maire demande aux conseillers de se prononcer.

✓ Les membres après discussion décident, à l'unanimité, l'attribution de la salle pour une somme de 20 € par mois.

■ Devis réfection des routes

À la suite de la demande des Villarons de procéder à la réfection des rues et routes communales, nous ouvrons les crédits au budget d'une somme conséquente en entretien de voirie. Monsieur le maire ayant demandé une subvention du département sur le devis Wiame de 47 772 €, il est demandé au Conseil de se prononcer.

✓ Le Conseil municipal vote, à l'unanimité, cette réfection et valide ce devis.

■ Modalités et répartition des charges 3 rue de Larchant

À la suite de la réunion du dimanche 2 avril à propos du café associatif et de la présentation de ce jour, il a été décidé :

- qu'une réunion mensuelle se ferait en mairie avec l'association et le voisinage,
- qu'aucune sonorisation, ne sera possible autre que musique de fond,
- qu'une période test jusqu'à fin septembre serait accordée,
- que la fréquentation par les villarons sera privilégiée.

Proposition d'un loyer et des charges du 3 rue de Larchant (Electricité et gaz) durant la période test : le bail précaire sera d'un loyer de 200 € par mois + 200 € de provisions pour charges, sur l'ensemble du bâtiment. Les charges réelles seront constatées en fin de bail.

✓ Le Conseil vote à l'unanimité.

■ Plume tambour

La personne auto-entrepreneuse qui réalise mise en page de notre bulletin municipal, demande la possibilité de facturer sa prestation de 400 € TTC par exemplaire du Plume tambour.

M. le maire demande au conseil son avis.

✓ Le Conseil décide de repousser son vote au prochain Conseil municipal.

■ Garage de Villiers

Monsieur le maire présente le dossier réalisé par le cabinet 5/5 sur la conversion du garage de Villiers en local des services techniques. Le total des coûts d'achat et de réhabilitation s'élève à 644 400 €, le montant des subventions possibles (espérées) est de 341 600 € et le reste à charge pour la commune est donc de 302 800 €. La vente de la grange des services techniques a été estimée à 140 000 €, le reste à charge net serait de 162 800 € HT plus une avance de TVA d'environ 70 000 €. L'objectif de ce projet était de faire une opération neutre sur le HT puisque ce projet n'a pas été validé parmi les projets prioritaires par les Villarons lors de la consultation citoyenne.

Monsieur le maire demande l'avis du conseil.

✓ Le Conseil vote :

Contre l'acquisition : 12 voix

Abstention : 2 voix

Pour l'acquisition : 0 voix

■ Acquisition de terrains

Monsieur le maire présente la liste des parcelles appartenant à Madame Menin en sortie de village vers La Chapelle-la-Reine concernées pour l'acquisition votée par le Conseil municipal pour une superficie de 1ha, 95a et 95 ca.

Le prix de cette acquisition s'élève à : 52 000 € mais ne comprend pas le montant des honoraires de négociation dus par l'acquéreur à l'agence « Guy Hoquet Fontainebleau » s'élevant à 4 300 € TTC, ainsi que le montant des frais d'actes de vente s'élevant à 5 230 €.

Cette acquisition a été budgétée ainsi que les frais.

Monsieur le maire demande l'autorisation au Conseil municipal de signer les actes d'achat et de déposer un dossier de demande de subvention au Département au titre du Fonds d'Equipement Rural.

✓ Les membres votent à l'unanimité.

■ Location du foyer

Demande d'employés communaux d'avoir la possibilité de louer le foyer au même régime que les habitants.

✓ Le Conseil municipal vote pour à l'unanimité.

INFORMATIONS

Contrat Orchestre d'Ile-de-France :

recette intégrale du spectacle pour Orchestre.

Chasse au sanglier à Busseau

Le transport à la demande ne se fera pas. Pas de point d'arrêt à Villiers.

Résumé du Conseil municipal du 2 mai 2023

DÉLIBÉRATIONS

■ Vote des subventions aux associations

Laëtitia Lepaisant et Guillaume Chapet présentent le tableau des demandes de subventions des associations et proposent les montants suivants :

Nom structure	Demande 2023	Observation	Proposition	Votée
ADAR	100		100	100
Les Amis du patrimoine	150		100	100
FNACA	50		50	50
Coopérative école maternelle Villiers	400		400	400
OCCE (coopérative école Recloses)	400		400	400
Association sportive Collège Blanche de Castille	60		60	60
Amicale Villaronne	800		800	800
Le Coq Chantant	300		300	300
Le Club des Sages	200		200	200
Sauvebois	160		160	160
Association A Vivre	400		400	400
ESF	1,5 x hab.	Situation exceptionnelle	500	500
USNSP (Sport adapté)	100		100	100
Société de chasse	800		100	100
Médiathèque de Villiers	1600	Acquisition matériel du coin presse	1600	1600
AGVBM (association sportive de Bourron)	300		300	300

Nom structure	Demande 2023	Observation	Proposition	Votée
Foyer Rural de Tousson	450		100	100
Utopies & co	100		100	100
La Plume Philanthrope	400		400	400
Yogarmonie 77		Pas de demande		
GENE Nemours	100		100	100
Roller Skating Nemours St-Pierre	100	1 villaronne adhérente	50	50
JSP (Jeunes sapeur pompiers)	DCM	DCM	150	150
Totaux			6470	6470

■ Modification du taux de la taxe d'aménagement

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants, Monsieur le maire propose de revoir le taux de la taxe d'aménagement qui avait été fixé à 3 % le 08/11/2011.

✓ Le Conseil municipal décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 5 % sur l'ensemble du territoire de la commune.

■ Conception du plume tambour

Après études de mise en page auprès d'imprimeurs, les membres décident, à l'unanimité, que l'infographiste en charge de la mise en page du Plume tambour perçoive une rémunération de 400 € par édition du Plume tambour.

INFORMATIONS

- Manifestations des 13 et 14 juillet : réunion prévue le lundi 15 mai avec les associations et des membres du Conseil municipal.
- Les travaux des places de stationnement rue de l'Église débuteront fin mai. Une communication sera faite aux riverains pour dégager la voirie.
- Une Réunion publique concernant le bilan de mi-mandat et les projets pour la commune aura lieu le 11 juin 17 h00.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

Commission Environnement

Encore trois chauves-souris trouvées dans la crypte derrière l'Église. Le Parc du Gâtinais est curieux de savoir où peuvent être les gîtes à chauve-souris dans le village en dehors de ceux en milieux naturels (forêt)

Frelon asiatique : 3 nids finalement trouvés sur la commune. Quel pourrait-être la prise en charge de ces frais de destructions de ces nids par les Communauté de Communes ?

D'ordinaire, l'éradication des chenilles procession-

naires des pins ne nécessite pas de brûler l'intégralité des arbres mais uniquement les branches impactées. Yves Loir tient à préciser que les sapins de la STEP étaient infectés par de nombreux nids de chenilles processionnaires. L'abattage des sapins étant prévu dans le cadre de la construction de la nouvelle STEP, les arbres ont été abattus et le brûlage des nids a été fait sur place. Vu le nombre important des nids, il n'a pas été possible de trier les branches infectées, ce qui a généré un feu important.

Les comptes-rendus de Conseils municipaux sont consultables dans leur version intégrale sur notre site : www.villierssousgrez.fr



La sépulture de Marcel Rieder restaurée.

Né en 1862 à Thann en Alsace, le peintre Marcel Rieder a vécu les quinze dernières années de sa vie à Villiers-sous-Grez, dans le hameau de Busseau. Son grand ami, Victor Tardieu, qui habitait Villiers, fondateur de l'école des Beaux-Arts de Hanoi, lui avait fait connaître le charme de nos villages.

Décédé en 1942, sa sépulture, qu'il partage avec son épouse Marie (Marion) Poirault, s'est progressivement dégradée avec le temps. Elle est à présent restaurée et embellie. Nettoyage approfondi de l'ensemble, consolidation de la fondation, pose d'une dalle de marbre, réchampi des noms et dates sur la stèle, installation d'un médaillon représentant le couple et enfin fleurissement.

Le financement intégral vient d'un collectionneur privé alsacien et thannois, Robert Anisimoff. Passionné d'œuvres picturales et auteur d'un ouvrage remarquable consacré au peintre, publié en 2020, celui-ci est en contact avec les descendants de l'artiste vivant aujourd'hui aux États-Unis.

Cette restauration est appuyée par un historien local, Patrick Dubreucq, qui a travaillé, en relation avec Robert Anisimoff, sur une partie des archives du peintre et voudrait, comme lui, que son œuvre, composée notamment de scènes d'intimité familiale dans une ambiance nocturne où son art du clair-obscur excelle, soit davantage connue dans la région à travers des expositions, des conférences ou des articles.



La mise en œuvre des travaux a été réalisée par Jean-Pierre Girard avec Pascal Viratel et Benoit Debu, les agents techniques municipaux, sous la direction d'Yves Loir, adjoint chargé de la voirie et des bâtiments. « Un grand merci à Robert Anisimoff ».

Jean-Pierre Girard

Fresques abimées

Tous les promeneurs et passants ont pu admirer les quatre fresques sous notre pont autoroutier à la sortie du village, route de Larchant. Philippe Baudelocque, artiste peintre français d'envergure internationale nous a fait l'honneur de choisir cet endroit. Ces fresques remplacent avantageusement les tags existants. Il faut reconnaître que depuis la création de ces fresques, personne n'avait attenté à l'œuvre même.

Mais c'était sans compter le passage d'individus qui se réclament de l'écologie. Plainte a

évidemment été déposée auprès du parquet. Une restauration est envisagée. Il serait bon que chacun soit attentif et dénonce les agissements qu'on appelle incivilités par un affaissement continu du langage et de l'autorité mais qui sont en réalité des infractions ou des délits. Il suffit de regarder autour des conteneurs de verre pour voir de quoi sont capables certaines personnes. Il est grand temps de les dénoncer... La Presse se fait l'écho de plus en plus fréquent de cette plaie qui défigure nos beaux villages.

Jean-Pierre Girard

Le café "Les Trois Tilleuls" a ouvert le 26 mai Soyez les bienvenus !

Villiers a toujours eu un ou plusieurs cafés... Et c'est bien connu, les Villarons sont plein de ressources, d'idée et d'énergie ! Cet hiver, en apprenant la fermeture imminente de la brasserie 77 Craft, un noyau de villageois fait germer l'idée de « créer un café »...



que les bricoleurs qui nous ont aidés à aménager le lieu pour envisager sereinement le début d'activité... !

Le café « Les Trois Tilleuls » vous accueille à partir du vendredi 26 mai. Il sera ouvert :

- Les vendredis de 17h00 à 22h00,
- Les samedis de 11h00 à 22h00,
- Le dernier dimanche de chaque mois de 10h00 à 18h00 : les 25 juin, 30 juillet, 27 août et 24 septembre.

L'équipe des bénévoles, qui compte déjà plus de 70 membres, se relayera pour le service au bar pour vous proposer : des boissons et de quoi se restaurer.

L'intention première étant de conserver, dans le village, un lieu de rencontre et de convivialité où tous pourraient se retrouver autour d'un café, d'un verre de vin ou de bière et de bons produits locaux.

Le planning des permanences au bar est encore loin d'être complet, n'hésitez pas à vous inscrire (contact en bas de page)

Très vite, l'équipe de fondateurs (Alexis, Augustin, Carl, Claire, Delphine, Erin, Julien, Marina, Martin, Thomas, Virgile) se met à l'œuvre et s'organise en commissions. Début avril, le Conseil municipal accorde l'autorisation de louer le rez-de-chaussée du 3 rue de Larchant, situé entre la Mairie et la Poste. L'association « Villiers Social Club » est créée, (Thomas Bonfils - Président, Julien Dhal - trésorier et Alexis Marant - secrétaire). Avec le soutien précieux et actif du maire, les nombreuses démarches administratives ont été surmontées pour obtenir les autorisations et le permis d'exploitation en un temps record !

Enfin, un appel aux donations (crowdfunding et dons de matériel en tout genre pour équiper le lieu) a été lancé : nous remercions tous les donateurs qui nous permettent d'atteindre notre objectif, ainsi

Des food-trucks viendront également compléter l'offre de restauration tous les weekends.



A la carte

- Boissons chaudes :
thé, café
- Boissons alcoolisées :
bière, vin
- Boissons softs :
jus de fruits et sirops
- Quiches, salades,
hotdogs en mode « snack »
- Gâteaux sucrés style brownie,
cookie, tarte
- Planches : végétarienne et
traditionnelle

Les « Trois Tilleuls » est un lieu qui appartient à tout le village, nous sommes ouverts à toute proposition d'événement (expos, théâtre, lectures, etc.) qui animerait le lieu. Vos idées seront accueillies les bras ouverts.

Nous comptons enfin sur votre présence pendant toute la période estivale, afin de garantir la pérennité du lieu sur le long terme, d'asseoir la trésorerie, et d'assurer que cette belle aventure collective et citoyenne continuera au-delà de la belle saison ! A très bientôt, au café Les Trois Tilleuls.

Augustin de Bettignies et Thomas Bonfils

P.S : Pour nous contacter ou rejoindre la liste de diffusion nous écrire à villiers.socialclub@gmail.com
 Augustin : 06 80 51 51 80 et
 Thomas : 06 21 96 39 37
 Vous pouvez également nous suivre sur [instagram](#) et [facebook](#) : @3tilleuls.villiers

Afin de faciliter la circulation, le stationnement se fera exclusivement sur le parking du Foyer JL Garban. En effet, un accès existe depuis ce parking directement à l'arrière du café. Vous pourrez ainsi arriver en découvrant la deuxième terrasse située sur cette pelouse."

Il est beau l'aspiro !

Cela faisait longtemps que le service technique souhaitait acquérir un aspirateur à feuilles, mais la raréfaction financière est bel et bien là pour toutes les communes rurales. Aussi c'est avec joie que les agents et l'adjoint du service technique ont accueilli la nouvelle : l'acquisition enfin d'un aspirateur à feuilles.

Pourquoi un aspirateur ?

Les saisons, le vent, la pluie, vous l'aurez remarqué, ne préviennent pas. Aussi, il est difficile lorsqu'on planifie les travaux de la commune, de s'arrêter pour s'occuper des feuilles. En même temps, les feuilles rendent, pour les piétons ou les cyclistes, les rues et trottoirs glissants et donc dangereux, voire étouffent la végétation au sol. Au-delà, le ramassage traditionnel est peu rapide, peu efficace et surtout très pénible pour le dos notamment.

De quoi s'agit-il ?

L'aspirateur comme son nom l'indique aspire les feuilles une fois rassemblées par le souffleur et les transfère dans une remorque. Ne reste plus qu'à laisser les feuilles faire leur boulot c'est-à-dire du compost.

Comment le financement a-t-il pu advenir ?

La Région nous a financé à 60 %.



LES PHOTOGRAPHES DE VILLIERS

Léa Crespi, photographe



Dominique et Lola

Formation à la photo

A la fin des années 90, Léa a appris son métier à l'école de Photographie de Vevey en Suisse, formation alliant une approche professionnelle et technique à un travail de recherche artistique. Parallèlement à son apprentissage technique, elle se sensibilise donc à l'approche artistique.

Diplôme en poche, elle rentre à Paris et s'attaque au métier de portraitiste de presse.

Elle travaille pour différents journaux et magazines : Télérama, Le Monde, Libération, Le Figaro...

Elle répond également aux commandes plus institutionnelles d'entreprises (rapports annuels, communication interne, externe etc...)

De 2002 à 2009, Léa réalise à la Défense une série de portraits de personnages qui animent ce quartier réputé anonyme et froid révélant la richesse humaine qui l'habite. Ce travail abouti à une exposition de décembre 2009 à janvier 2010 et à la publication d'un recueil de 24 photos.

En 2005, Léa est sollicitée par la mairie de Bobigny pour photographier en noir et blanc les habitants de la commune tirant la langue, témoignage d'un « effrontement populaire ». Les photos seront affichées sur les murs de la ville à l'occasion

des vœux du Maire, et de la fête anniversaire du Front Populaire.

Léa et Villiers

C'est lors de prises de vues sur les forêts d'Ile de France commandées par Télérama que Léa découvre les environs de Villiers. Quelques années plus tard, en 2014, elle se met en quête d'une maison proche de la nature mais à 1h30 maximum de Paris qui reste son lieu de travail et où elle a un pied à terre.

C'est une agence immobilière de Nemours qui lui trouve une maison à Villiers, dans laquelle il est possible d'installer un labo photo. En effet, Léa reste attachée à la photographie argentique pour sa recherche personnelle.

Séduite par l'ambiance de notre village, Léa souhaite y passer de plus en plus de temps et participe activement à la vie de la commune. A Villiers elle adopte une approche sur les traces du réel par la photographie des objets et des choses de la nature en parcourant la forêt qui nous entoure.

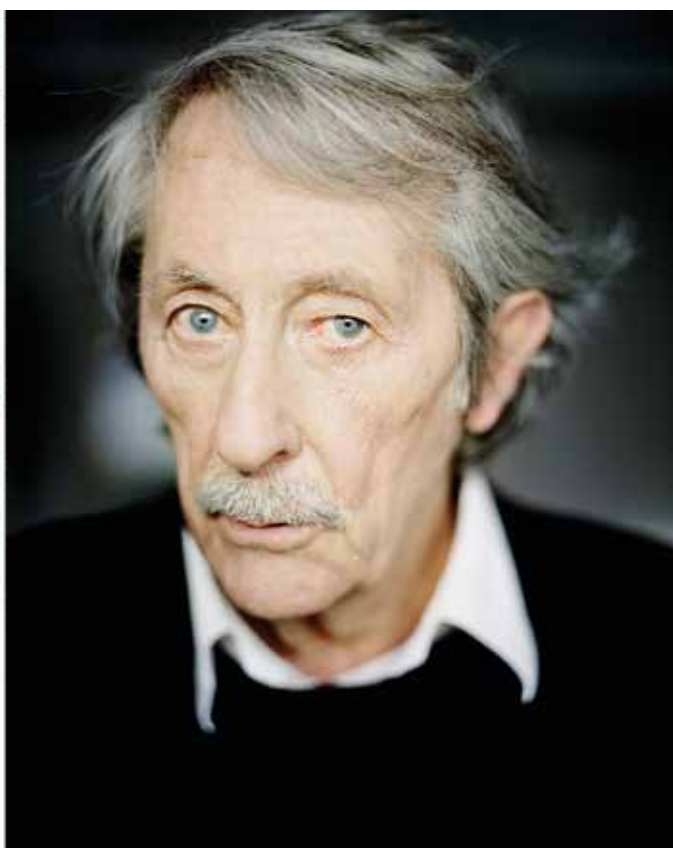
Françoise Hubert

Instagram : @leacrespiphot

Site : www.boring.ch/lea



Patti Smith



Jean Rochefort



Bartabas



Karin Viard

LES PHOTOGRAPHES DE VILLIERS

Franck Ferville, photographe



Formation à la photo

Depuis tout petit, la passion de Franck c'est...la musique. Il étudie le piano et la musique à l'école normale de musique de Paris, puis en Allemagne à la MusikwissenschaftlInstitut de Hambourg.

Parallèlement, la photo l'intéresse en amateur. Il prend des photos de ses proches, qu'il développe dans son labo. Parfois même, il expose son travail...

De retour d'Allemagne en 1990, Franck réfléchit à son orientation professionnelle et alliant sa passion musicale et ses compétences photographiques, il décide pour commencer de réaliser des portraits de musiciens.

Grâce aux contacts qu'il obtient du directeur de la revue DIAPASON, référence pour les amateurs de musique classique, il réalise une quinzaine de portraits d'interprètes, portraits qui sont immédiatement remarqués pour leur originalité

Christian Caujolle, alors directeur artistique de l'agence VU, lui propose un contrat d'exclusivité en 1992. Franck travaille toujours actuellement avec cette agence.

Photographe de presse, il répond aux commandes de différents journaux et magazines, et également à des actions particulières telle que la campagne pour le Sidaction.

Sollicité également pour illustrer des revues de voyage, Franck a parcouru le monde s'attachant dans chaque pays à faire ressentir l'ambiance des lieux afin de promouvoir la dimension humaine des rencontres.

1- Salman Rushdie (2016) : l'un des portraits dont je suis le plus fier. D'abord l'Homme qu'il représente et l'écrivain, ensuite pour la photo que je trouve plutôt réussie. J'ai tendance à penser que s'il y a plaisir au moment de la prise de vue et satisfaction devant l'ordinateur, la photo est une bonne photo.

Après avoir réalisé dans notre village une série de portraits de Villarons fréquentant la brasserie, Franck a été contacté par la Mairie de Recloses pour un travail autour des habitants et des paysages reclosiots. Vous pouvez avoir le plaisir de découvrir certaines de ses photos encore exposées aux abords de la mairie.

Franck et Villiers

Après avoir vécu longtemps à Paris, Franck et sa famille sont Villarons depuis 4 ans.

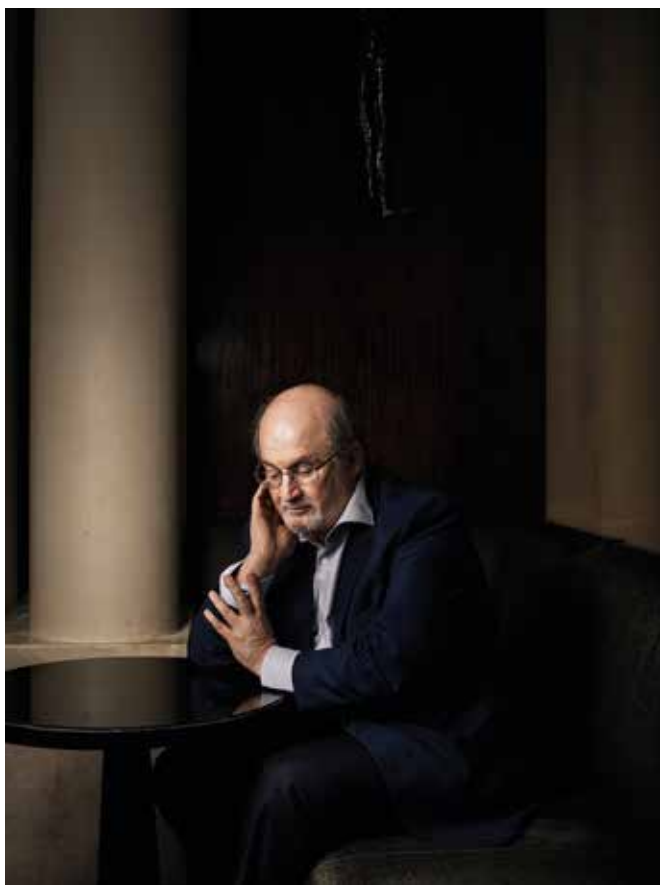
« L'appartement était devenu trop petit, nous confie-il, mais pour trouver plus grand à des prix abordables pour nous, il fallait quitter notre quartier adoré du XVIII^e pour d'autres moins compatibles. Grâce à des connaissances qui s'étaient établies à Bourron Marlotte, nous avons eu l'idée de rechercher dans le coin et, quand nous sommes arrivés à Villiers, ça a été une évidence. »

La condition était de vivre à 1h maximum de Paris où il est souvent appelé pour son travail, mais la campagne restait pour Franck une inconnue qu'il n'était pas certain non plus de savoir apprivoiser. Aussi, quand il a constaté que Léa, qui exerce la même profession de photographe de presse que lui, était sa voisine, il a été grandement rassuré et convaincu de sauter le pas.

La famille Ferville est ravie de vivre à Villiers, avec leurs enfants Max et Sasha. La musique classique reste néanmoins l'autre passion de Franck qui rêve d'organiser un festival à Villiers...d'ici quelques années peut être ?

Françoise Hubert

instagram : @franckferville
Site : www.Franck Ferville.com



1



2



3

3- Le jour où j'ai pu approcher mon idole, Alfred Brendel (2007). Le pianiste à l'origine de mon amour pour la musique. La photo est mal fichue et bizarre, et même selon des critères très objectifs, ratée. Mais elle est la preuve que j'ai approché mon Dieu !



4

2- Marina photographée lors de mon studio éphémère à la brasserie de Villiers.

4- Campagne pour le Sidaction 2023



Un américain de passage à villiers

Bernard et Nicole Bachet ont beaucoup écrit sur la vie de leur père Gabriel, grand résistant et qui a malheureusement été déporté en 1944 vers Dora-Buchenwald sans jamais revenir.

Rappel historique

Le B-17 Flying Fortress 41-24582 nommé "One O'Clock Jump" a été assigné à plusieurs reprises en 1942, (les 11 et 16 octobre et le 12 décembre). La dernière mission était une mission de bombardement sur un dépôt aérien allemand en France, mais la météo était mauvaise. La mission de l'avion était le bombardement de la gare de triage de Rouen/Scotteville. L'appareil est parti en vrille suite à une attaque allemande et s'est écrasé près de Fontainebleau dans la forêt d'Achères-la-forêt.

Un des aviateurs s'est désincarcéré alors qu'il servait de navigateur. Lui et les autres passagers de l'avion sont devenus des prisonniers de guerre, à l'exception de James Toney, Robert Mays et Kenneth Hildebrand qui ont pu s'enfuir. Floyd Shaw et Billie Davis sont décédés.

Un extrait du rapport de James Robert Toney dit Sandy :

« J'ai marché sur la route principale jusqu'à l'aube. Arrivé à la R.R. (Rail Road), j'avais une boussole et j'ai suivi la R.R. vers le sud. Je me suis caché dans les bois avant le lever du jour. Un Français qui travaillait pour le chemin de fer est venu dans les bois pour regarder ses pièges et m'a trouvé. Je suis allé le voir, j'ai dit que je voulais de la nourriture. J'ai offert de l'argent, il n'a pas voulu le prendre. Je suis allé avec lui chez lui et j'y ai vécu une semaine. »

James Robert Toney est ensuite recueilli et hébergé dans la ferme de Gabriel Bachet (au 13), il y restera un mois, le temps de trouver une interprète

sûre, Melle Fleury, ancienne employée de l'ambassade des Etats-Unis qui se chargera également d'organiser son passage en Espagne.

Et ce James qu'était il devenu ?

80 ans plus tard avec la levée des secrets défenses de l'armée américaine, le développement d'internet et des réseaux sociaux (oui quelquefois cela a du bon) je suis entré en contact avec un généalogiste professionnel qui a beaucoup œuvré pour le développement d'un site internet sur les Helpers « aides aux aviateurs alliés ». Quelques jours plus tard, je recevais des informations sur la famille Toney.

Une de ses nièces, généalogiste amateur, a reporté sur un site l'arbre de sa famille où apparaissent en bonne place son oncle James et ses 13 frères et sœurs avec sa photo ainsi que des documents écrits par James à son retour.



Equipage du B27 - James est en bas à droite
James Robert TONEY dit « Sandy »

Le généalogiste m'a mis en contact avec son arrière petite nièce Wendy Walker et sa mère Bobbie, elles montrent un très vif intérêt à l'histoire de leur aïeul sauvé par la résistance. Je leur ai communiqué les écrits de Nicole et Bernard (en américain S.V.P. – merci au traducteur du net) ainsi que des photos de la libération de Villiers où l'on voit les américains défiler devant la maison de Gabriel !

Quelle fut leur émotion et leur gratitude : enfin, elles mettaient une image sur ce qu'avait vécu James !

Tout ressortissant américain qui revenait de mission remplissait un rapport décrivant son parcours sous couvert de confidentialité.

Il restait à déchiffrer ce rapport écrit par James :

« - Vous ne devez donner aucun compte rendu de vos expériences dans des livres, des journaux, des périodiques ou dans des émissions ou des conférences.

- Vous ne devez donner aucune information à qui que ce soit, quelque soit sa nationalité, dans des lettres de conversation.

- Aucune conférence ou rapport ne doit être donné à une unité quelconque sans la permission du département de la guerre ou de la marine.

Par ordre du lieutenant-général Eisenhower »

Une fois le rapport traduit, je me suis appliqué à retracer son parcours à travers la France ; le 15 mars 1943, il rejoint son pays via Gibraltar et l'Angleterre.

Le 6 mai 1947, il se tue dans un accident de voiture dans sa région natale la Georgie au nord-est d'Atlanta.

Un grand merci à Franck Signorile généalogiste, et bien sûr aux descendants de James, Wendy et Bobbie pour leurs implications dans l'échange d'informations à travers Facebook et la messagerie.

René Fleureau

Vous pouvez consulter le rapport complet de James sur le site de la mairie :

<https://villierssousgrez.fr/vos-ecrits/>

Histoire d'une rencontre

Cérémonie du 8 mai 1945



Pour tous les français, le 8 mai est un jour férié de célébration de l'acte de capitulation de l'armée allemande qui fixe la cessation des hostilités au 8 mai 1945 à 23h01. Une belle cérémonie trop peu fréquentée s'est tenue au monument aux Morts pour la France et dans les rues.

En l'absence de notre maire, c'est Christine Groetzinguer qui a officié. Occasion pour notre aîné, Jean Lepage, porte-drapeau pendant trente ans, de transmettre dès à présent à Thomas Bonfils l'honneur de porter nos couleurs lors des représentations ou commémorations. Hommage a été rendu à Gabriel Bachet et René Lefebvre dans les rues respectives par Laetitia Lepaisant qui a lu des pages historiques émouvantes. Frédéric Boisseau, Villaron apprécié de tous, victime de l'attentat du 7 janvier 2015, n'a pas été oublié lors de cette commémoration.

Une collation conviviale a terminé la matinée.

Puces des couturières



Les premières puces des couturières de Villiers-sous-grez, organisées par l'Amicale Villaronne ont rencontré un franc succès. C'est grâce à l'aide de quelques Villarons et Villaronnes que l'organisation de cet événement a pu se dérouler dans la bonne humeur. Les visiteurs et les exposants ont apprécié l'accueil et espèrent que celui ci sera renouvelé.

Si certains d'entre vous n'ont pas pu participer, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à l'Amicale Villaronne pour une future inscription.



Nettoyage de printemps



Lors du nettoyage de printemps du mois de mars ; moins de déchets ramassés, mais beaucoup plus de cannettes et de bouteilles de whisky.

Un dépôt de plaque d'amiante qui se trouvait sur la commune de Grez-sur-Loing a été retiré pour être déposé en déchetterie spécialisée (dépôt payant).

Le nettoyage d'un verger en cours d'abandon par ses propriétaires, a débuté afin de permettre la conservation du patrimoine paysager de notre village.

Les propriétaires avaient donné leur accord à la mairie et les fruits récoltés pourront être utilisés par la mairie.

Le troc-planté avec un atelier de fabrication d'hôtel à insectes et un atelier de greffage supervisé par Monsieur Amiot a permis de nombreux échanges entre Villarons.

Carton plein pour l'Orchestre National d'Île-de-France

Le concert de l'Orchestre National d'Île de France à Villiers-sous-Grez a été un véritable succès. Le 18 mars dernier, la salle du foyer était pleine à craquer, un public de spectateurs enthousiastes.

Nous avons également pu applaudir la prestation des élèves de Villiers et de Recloses. Regroupés en orchestre de percussions, ils nous ont fait entendre une œuvre originale élaborée avec des intervenants de l'Orchestre, lors d'ateliers en classe. Amateurs, parents et enfants ont ensuite assisté au concert. Tchaïkovski, Mozart et Bartok ont trouvé de très bons ambassadeurs en cet orchestre. Les spectateurs ont fait une belle ovation à cette interprétation digne des plus belles salles de concert.

L'Orchestre a également été ravi de cette soirée. Nous avons tous pu échanger lors du verre de



l'amitié. Nous espérons pouvoir nous donner rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième soirée musicale.

Nous espérons que ce type d'initiative pourra être renouvelé à l'avenir afin de continuer à faire découvrir la musique classique aux plus jeunes et de permettre à tous d'avoir le plaisir d'assister à des concerts.

Gabriel Massart

Economies d'eau

Face au spectre grandissant de la sécheresse, la disponibilité de l'eau inquiète. Avec le réchauffement climatique, il est d'autant plus important de ne pas la gaspiller. Voici les gestes simples à faire au quotidien.

Entre la cuisine (6 %), l'hygiène (39 %), la chasse d'eau des WC (20 %), ou encore la vaisselle et le linge (22 %), un Français utilise en moyenne 148 litres d'eau par jour selon l'Agence de la transition écologique (Ademe). Si ce chiffre est bien loin des besoins dans certaines industries ou dans l'agriculture, il n'en reste pas moins un levier possible d'économie d'eau.

D'autant qu'on peut y parvenir en gardant le même confort et en allégeant par la même occasion ses factures. Ça vaut le coup d'essayer, non ?

Pour vous y aider, voici 9 trucs et astuces. La planète vous dira merci et votre portefeuille aussi.



1. Éviter de laisser couler l'eau inutilement

Un robinet ouvert pendant une minute, c'est 1,5 litre d'eau écoulé. Pour économiser l'eau potable du robinet, première règle de bon sens : ne laissez pas l'eau couler inutilement. Le conseil vaut aussi lorsque l'on fait sa vaisselle à la main. Dans ce cas, il est plus économe de remplir les deux bacs de l'évier : un pour laver, un pour rincer.

Bon à savoir : couper l'eau lorsque l'on se brosse les dents permet d'économiser jusqu'à 24 litres d'eau par jour. Si on fait la vaisselle à la main, laisser couler le robinet consomme jusqu'à 200 litres par vaisselle !



2. Faire la chasse aux fuites d'eau et les (faire) réparer

En finir avec les fuites d'eau, même petites, est le deuxième écoposte simple et basique à adopter pour économiser l'eau. Un robinet qui fuit peut gaspiller jusqu'à 120 litres d'eau par jour selon l'Ademe. « Une fuite de chasse d'eau est l'équivalent de 25 litres

par heure, soit 884 euros par an », prévient Agence Paris Climat. Pour vérifier qu'il n'y en a pas chez vous, relevez votre compteur avant de vous coucher et le lendemain matin, sans déclencher de machine à laver ni de chasse d'eau entre-temps. Si les chiffres n'ont pas bougé, tout va bien. Sinon, vérifiez vos robinets, chasses d'eau et appareils électroménagers pour trouver d'où vient la fuite et la faire réparer. Dans les toilettes, on peut mettre du colorant alimentaire sur les parois ou directement dans la cuvette.



3. Utiliser des robinets et pommeaux de douche économes

Peu onéreux, mousseurs ou aérateurs se fixent à la place de l'embout classique de robinet et mélangent l'eau à l'air, permettant ainsi de diviser de 50 % la consommation d'eau d'une installation classique, sans aucune perte de confort, « en injectant des bulles d'air via votre robinet/pommeau de douche, ce qui donne l'illusion que vous utilisez la même quantité d'eau. »



4. Prendre une douche plutôt qu'un bain

C'est sans doute l'astuce la plus connue de toutes. Privilégiez la douche plutôt que le bain. Un bain représente l'équivalent de 4 à 5 douches. Il est possible d'économiser « jusqu'à 100 litres d'eau », détaille le Centre de l'information sur l'eau (CIE), avant de conseiller : « votre douche ne doit pas durer plus d'une chanson, environ deux à trois minutes ». Concernant la douche, qui reste l'endroit où les Français consomment le plus, l'organisme recommande d'acheter un « mitigeur thermostatique » pour trouver « instantanément la bonne température ». Ainsi, vous éviterez de faire couler l'eau à vide en attendant qu'elle chauffe.



5. Chasser moins d'eau dans les toilettes

9 litres par chasse d'eau, quatre passages aux toilettes par jour... Pour une famille de quatre personnes, faites le compte à la fin de la journée. Il est pourtant facile de faire des économies en s'équipant d'une chasse d'eau à double débit ou d'une éco chasse d'eau, qui vous permettra de stopper le débit d'eau de la chasse au moment où vous relâchez la pression sur le bouton. L'économie d'eau réalisée avec un WC à double touche est de 45 à 60 %, soit plus de 5 000 litres d'eau par an et par personne. Le système D fonctionne aussi : pour diminuer le volume d'eau utilisée, placer tout simplement une brique ou une bouteille d'eau dans le réservoir de la chasse d'eau.



6. Choisir des appareils électroménagers économes

Pour faire le bon choix en magasin, il faut bien regarder la classe énergétique de votre produit, mais également de sa consommation d'eau. Des paramètres à considérer lors de l'achat qui vous feront faire des économies d'eau et d'énergie. Pour trouver le meilleur rapport qualité - prix, le site guidetopten.fr compare les produits et les économies qu'ils permettent de réaliser dans le temps.



7. Récupérer l'eau de pluie... et l'eau potable du robinet à la cuisine

Penser au récupérateur d'eau de pluie à installer dans le jardin, ou sur sa terrasse. On peut aussi se servir de bassines et d'arrosoirs, à condition de penser à les vider régulièrement pour éviter la prolifération des moustiques. Il est aussi possible de récupérer de l'eau en plaçant une petite bassine dans le fond de l'évier lorsque vous lavez vos légumes, ou que vous faites couler l'eau en attendant qu'elle soit chaude, et de l'utiliser ensuite pour arroser vos plantes en pot, à l'intérieur comme au jardin ou sur le balcon. Idem pour l'eau de cuisson de vos aliments, aux vertus insoupçonnées. L'eau chaude qui a servi à faire cuire vos pommes de terre bouillies sera ainsi d'une grande efficacité pour désherber votre jardin.



8. Laver la voiture en station

Le lavage de votre voiture à domicile peut consommer jusqu'à 200 litres d'eau pour une seule voiture contre 100 à 150 litres pour un lavage aux rouleaux et 50 à 60 litres pour un nettoyage à haute pression en station. En préférant la station de lavage pour l'entretien de votre voiture, vous réduisez votre consommation d'eau et évitez également la fuite d'hydrocarbures ou de graisse sur vos sols.



9. Tout comme la salle de bains ou la cuisine, l'espace extérieur est un vrai consommateur d'eau.

Entre les fleurs, le gazon et le potager, les litres s'évaporent à toute vitesse. Pour faire des économies sur l'eau au jardin, des solutions faciles à mettre en place existent :

Poser un paillage autour des cultures

Si vous décidez de couvrir votre sol, vous allez limiter les pertes d'eau dues à l'évaporation. En paillant vos plantations, ce sont donc 40% d'eau en moins que vous consommerez. Le système est simple : en protégeant le sol des rayons du soleil, le paillis réduit la température et maintient plus longtemps l'humidité. Une solution esthétique, facile à mettre en place et surtout peu onéreuse.

Utiliser un système d'arrosage goutte à goutte

Le tuyau d'arrosage traditionnel laisse l'eau s'écouler à près de 18 litres la minute. Si certains sont munis d'un pistolet pour contrôler le débit, ce n'est pourtant pas la meilleure solution pour moins consommer. L'idéal est donc d'utiliser un système d'arrosage goutte à goutte ou un tuyau poreux qui permettent de réguler la quantité d'eau distribuée en limitant son ruissellement. Les parterres et les potagers vont l'adorer !

Installer un système de récupération des eaux

L'arrosage de la pelouse et du jardin ou encore le remplissage d'un bassin sont des sources très importantes de consommation d'eau potable. Pour bénéficier d'une eau gratuite et renouvelable et ainsi faire des économies, l'idéal est d'installer dans son jardin, un système de récupération des

eaux de pluie. Selon l'usage, vous pouvez opter pour deux types de récupérateur : un collecteur, sorte de cuve aérienne, ou un réservoir enterré. Dans les deux cas, le système est le même : la pluie qui tombe sur la toiture de la maison est récoltée dans des gouttières avant d'être redirigée vers le système de récupération choisi.

Privilégier le binage

Le binage est l'action de retourner la terre de façon légère et superficielle sur environ deux centimètres d'épaisseur. Geste fondamental du jardinage, la terre est alors plus perméable et les végétaux sont mieux irrigués. Vous limitez ainsi l'évaporation de l'humidité contenue dans le sol et réduisez l'arrosage. Vous pourrez alors appliquer le dicton : « un binage vaut deux arrosages » !

Arroser plutôt le matin ou en soirée

Particulièrement vrai en pleine saison estivale, mais valable tout au long de l'année, l'arrosage en tout début de journée ou en soirée réduit l'évaporation de l'eau, car les sols sont moins chauds. Les plantes captent davantage d'eau et résistent ainsi mieux aux chaleurs de la journée.

Miser sur un potager économe en eau !

Certains légumes nécessitent moins d'eau pour se développer. Privilégiez les asperges, les carottes ou les pommes de terre, cultures moins gourmandes en eau que les melons ou les tomates. De même, les cultures de mi-saison comme les salades, les épinards ou les pois profitent des pluies du printemps et de l'automne pour un arrosage à moindre coût.

Source : Ecoconso

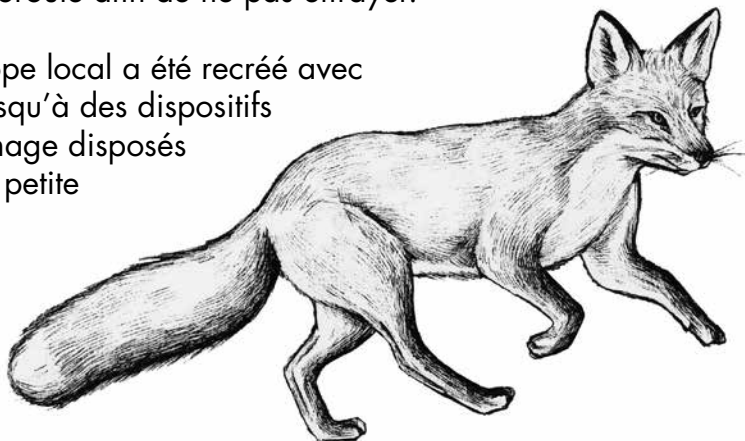
Attention l'écopont n'est pas une passerelle pour les marcheurs ou les vélos à fortiori les engins à moteur



L'Écopont de Villiers-sous-Grez au dessus de l'autoroute est spécialement construit pour la faune et

réservé à cette dernière. D'ailleurs la faune est protégée des phares par des brise-vues le long des clôtures et des palissades bois au-dessus de l'autoroute afin de ne pas effrayer.

Le biotope local a été recréé avec soin. Jusqu'à des dispositifs d'hivernage disposés pour la petite



faune. Tout ce qu'il faut pour maintenir et développer la biodiversité locale. Des pièges photos permettent le suivi des passages, très différents selon les espèces.

Une maintenance des conditions de passage, en particulier une veille sur le développement de la végétation, est prévue. En outre, APRR passe régulièrement et partage ses pratiques et savoir-faire avec le monde scientifique.



MERCI D'OBSERVER avec des jumelles et de ne pas troubler les bêtes !

Carte de transport Jeunes

Information importante concernant les utilisateurs de transport en commun.

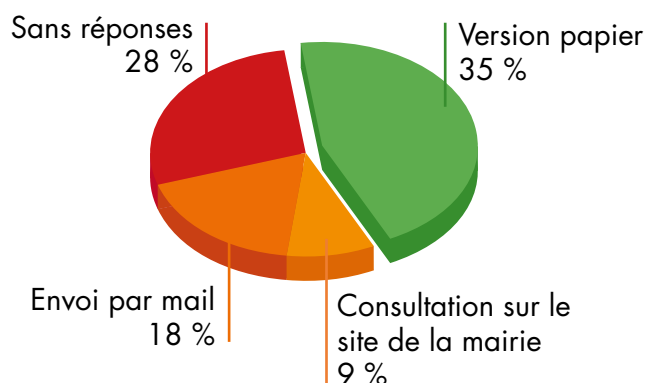
A partir du 1^{er} juin 2023, Ile-de-France Mobilités va reprendre la gestion directe de toutes les opérations billettiques en Ile-de-France. Ainsi vos contrats de transport (abonnements Navigo par exemple) vont être cédés à Ile-de-France Mobilités qui en confiera ensuite la gestion à sa filiale. Afin d'assurer la continuité des opérations billettiques et d'utilisation des transports, les données à caractère personnel liées à la gestion de vos contrats en cours ou expirés depuis moins de 5 ans, seront transférées à Ile-de-France Mobilités, qui deviendra à partir de cette date le responsable de traitement. Vous avez la possibilité de vous opposer à ce transfert, mais dans ce cas vous ne pourrez plus bénéficier de vos services actuels pour vous déplacer.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet : <https://www.iledefrance-mobilite.fr>

Distribution du Plume-Tambour

Il a été demandé à chacun des foyers de Villiers-sous-Grez de préciser quelle était leur souhait en matière de réception du Plume Tambour. Nous vous présentons les résultats de ce sondage sachant qu'un nombre non négligeable de personnes n'ont pu être contactées ou n'ont pas répondu. Pour ces derniers, ils pourront venir le chercher à la mairie pour cette édition. Dans tous les cas de figure, on peut le lire sur le site de la commune <https://villierssousgrez.fr/>

Résultats du sondage sur la distribution Plume



Les centres de loisirs aux alentours de Villiers-sous-Grez

La Chapelle-la-Reine : (à 6 kms)

Le Wagon des loisirs - 18 rue de Villionne

Accueil de loisirs et périscolaire et vacances scolaires pour les enfants de 3 à 11 ans
Pour les extérieurs et connaître les tarifs, contactez le centre : 01 60 74 94 86 ou al.lachapellelareine@charlotte3c.fr

Nemours (à 8 kms)

Le centre de loisirs : 135 rue de Moret

Accueil des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire à partir de 3 ans
Téléchargez le dossier d'inscription ou venez le retirer à la mairie. A remettre au service Education. Pour les tarifs, contactez la mairie.
Contact : 01 64 78 44 25 ou clsh@ville-nemours.fr

Achères-la-Forêt : (à 8 kms)

Accueil sur chaque période de vacances scolaires, de 9h00 à 17h00

Priorité donnée aux enfants de la commune. Inscriptions ouvertes le 29/05 pour les périodes estivales.

Téléchargez le dossier d'inscription sur le site internet de la mairie de Achères-la-Forêt.

Tarifs disponibles en ligne

www.achereslafort.com/centre-de-loisirs
01 64 24 40 11

Fontainebleau (à 14 kms)

Le centre de la Faisanderie - Route de l'Ermitage

Accueil des enfants de 3 à 11 ans.

Le mercredi de 7h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires.

Programme d'activités variées et sorties en extérieur.

Les réservations se font environ 2 mois à l'avance pour une période définie (ex : pour les vacances d'été, il faut réserver entre mai et juin).

Tarif en fonction des ressources familiales, disponibles en ligne.

Contact : 01 60 39 51 86 ou faisanderie@fontainebleau.fr

Buthiers (à 17 kms) : L'île de loisirs

73 rue des Roches

Accueil des enfants, par groupe selon leur âge, de 4 ans à 15 ans.

Offre d'activités très variées dans un cadre verdoyant.

Tarif et fiche d'inscription sur le site internet :

www.buthiers.iledeloisirs.fr

Contact : 01 64 24 12 87 ou contact@buthiers.iledeloisirs.fr

L'association "À VIVRE " organise

La Fête

À VILLIERS-SOUS-GREZ

LE SAMEDI 24 JUN 2023
DE 12H À 16H30

- > CHÂTEAU GONFLABLE
- > PÊCHE AUX CANARDS
- > STAND DE MAQUILLAGE
- > TOMBOLA
- > CONCOURS
- > STAND PHOTO

ET PLEIN D'AUTRES STANDS !

RESTAURATION SUR PLACE
- FRITES
- GRILLADES
- GÂTEAUX
- BUVETTE

Les fonds récoltés lors de cet événement permettront de financer les projets des écoles de Villiers et Recloses. Merci de votre soutien qui nous est précieux chaque année !

Avivreassociation@gmail.com

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Villiers sous Grez

FÊTE NATIONALE

Jeudi 13 Juillet

Restauration à partir de 19h00
Repas proposé par l'Amicale Villaronne
au Foyer Rural

Retraite aux flambeaux à 21h30
Défilé dans le village

Bal à 22h00
Buvette - Stand de glaces

Vide grenier

Comme tous les ans, l'Amicale Villaronne a prévu d'organiser un vide-grenier le dernier dimanche d'août

Pas de réservation
Emplacement : 3 € le m/l
Buvette ouverte à partir de 7h30 et restauration sur place.

Entrée libre

Dimanche 27 août
au Larry de Villiers-sous-Grez
à partir de 7h30

PROQUARTET
Centre européen
de musique de chambre

RÉSERVEZ DANS L'AGENDA

RENCONTRES MUSICALES

Les 10-11 & 17-18 juin

EN SEINE & MARNE

CONCERTS	BALADE MUSICALE À VÉLO	CONCERTS FLOTTANTS
<p>Samedi 10 juin, 19h Bois-le-Roi Samedi 17 juin, 19h Montigny-sur-Loing</p>	<p>Dimanche 11 juin, 14h-20h30 au départ de Nemours</p> <p>15h Rocher de l'éléphant 17h Villiers-sous-Grez 19h30 Nemours</p>	<p>Dimanche 18 juin</p> <p>14h Saint-Mammès 16h Sarrois-sur-Seine 19h Melan</p>

Concert ProQuartet Dimanche 11 Juin 2023 à 17h00 Eglise de Villiers-sous-Grez

Le Quatuor Magenta jouera :
Métamorphoses nocturnes de G. Ligeti
Quatuor à cordes de C. Debussy

Cette année, le Festival ProQuartet innove. Le traditionnel concert dans l'église de Villiers-sous-Grez se trouve inséré dans une balade musicale à vélo.

Parcours : partant de Nemours à 14h00 pour une boucle bucolique, la randonnée à vélo fera trois étapes pour écouter trois concerts :

1- 15h00 au Rocher de l'Eléphant de Larchant
2- 17h00 dans l'église de Villiers-sous-Grez
3- 19h30 au musée de la préhistoire de Nemours
Bien entendu, les concerts sont accessibles à tous. Il n'est pas nécessaire de participer à la balade en vélo pour profiter de ces moments musicaux.

Possibilité de réserver un vélo auprès de ProQuartet en appelant le 01 44 61 83 50
Ou en écrivant à eliza.despres@proquartet.fr
ou de venir avec son propre vélo.

Entrée libre
Informations et réservations : www.proquartet.fr



CHŒUR PRÉLUDE

Concert du Chœur Prélude
le 23 juin à 20h45
dans l'église de Villiers-sous-Grez

Ils joueront le Te Deum de Georges Bizet et le Requiem de José Nunes Garcia sous la direction de Carlos Fassino

Entrée au concert 16 euros, pré-réservation
13 euros par téléphone au 06 89 61 21 34



Au programme des cafés Histoire à la Forge, 23 rue Gabriel Bachet

Samedi 27 mai à 18 heures

En 734 av. J.-C., des Grecs s'installaient en Sicile. En 535, d'autres Grecs y débarquaient à leur tour. Entre-temps, la grande île méditerranéenne a connu cinq cents ans de guerres qui ont opposé les Grecs aux Sicules, puis les Grecs entre eux et aux Carthaginois, puis ceux-ci aux Romains, qui y ont apporté la pax romana pour un demi-millénaire.

Cette histoire brutale, dramatique, a pourtant donné naissance à une terre qui a créé les plus beaux temples grecs, qui a vu naître Empédocle et Archimède, qui a attiré à elle, de Sappho à Platon, en passant par Pindare, les plus grands esprits de leur temps.

Samedi 10 juin à 18 heures

Lorsqu'on pense à la place des femmes dans le monde grec ancien, on a des images qui viennent à l'esprit : l'exclusion de l'espace public, de la citoyenneté, le gynécée, le mythe de Pandora qui explique les malheurs qui s'abattent sur l'humanité.

Ces images sont vraies, mais méritent d'être nuancées. On vient de redécouvrir le personnage d'Artémise, une Grecque qui, à Salamine, en 480 av. J.-C., a été conseillère du Grand Roi Xerxès dont elle dirigeait une partie de la flotte.

Est-elle un cas à part, ou une femme « ordinaire » dans un monde que l'on voit dominé par les hommes ?

C'est à cette interrogation que l'on vous invite à venir réfléchir.

Toujours avec l'ami Philippe Jacquet et toujours avec Utopies&co pour les boissons.



Cercle de lecture villaron Médiathèque Janine Hérisson Villiers-sous-Gréz

Les rencontres ont lieu le 3^e samedi de chaque mois à 15h00 autour d'une petite collation.

Prochaines rencontres

Samedi 17 juin 2023

Samedi 15 juillet 2023

Samedi 16 septembre 2023

Pour des échanges littéraires toutes générations, avec des livres coups de ♥ (fictions courtes, bio, essais...).

Pour un moment de plaisir et de discussion autour de lectures partagées à voix haute.

Comment participer ? apportez un ouvrage que vous avez envie de recommander, sélectionnez un court extrait (3 minutes) à lire ou faire lire, dites en quoi il vous a plu... et voilà.

Balades et
ateliers pour
toute la famille
du 16 au 18 juin

Entrée gratuite

Inscription
ateliers

Réservation
balades

06.76.22.74.24

Nous suivre
ida.y.vuelta77



idayvuelta.org

Bois Rouge

Programme des balades art & nature
à Villiers-sous-Grez



• Vendredi 16 juin : Bord de rocher en forêt

14h à 15h | Point de RDV 'La Grotte du Curé'
'La Danse des âmes' : répétition publique suivie d'un échange
Avec la chorégraphe Claire Morin et les danseurs de la compagnie Ida y Vuelta

• Samedi 17 juin : Rouge(s) en résonance

14h à 16h30 | Point de RDV 'Parking terrain du stade'
'Masques d'arbres végétaux' : Land Art participatif (atelier)
Avec le sculpteur végétal Dany Lot

20h30 à 22h | Point de RDV 'L'Alambic' - en face du 48 rue de Larchant
'Croisée des sons et des lectures' : voyage sonore (balade poétique)
Avec les Tintinabuleuses et les lectrices (médiathèque de Villiers-sous-Grez)

• Dimanche 18 juin : Bois Rouge

10h à 17h | Départ : 'Parking du stade' et suivre la signalétique rouge
'Exposition-Installation artistique' (visite libre)
Réalisée par la plasticienne Delfine Ferré et le photographe Quentin Kheyap

14h à 15h | Point de RDV : 'Kiosque du stade'
'Saisir l'instant' : shooting en rouge
Avec le photographe Quentin Kheyap

15h à 17h | Lieu de départ : 'Parking terrain du stade'
'Balade chorégraphique et participative'
Avec Claire Morin et les danseurs de la compagnie Ida y Vuelta

17h30 à 18h30 | Point de RDV 'Parking terrain du stade'
'Cocktail en rouge' : échanges & convivialité de clôture
Avec les artistes de Bois Rouge et l'Amicale Villaronne

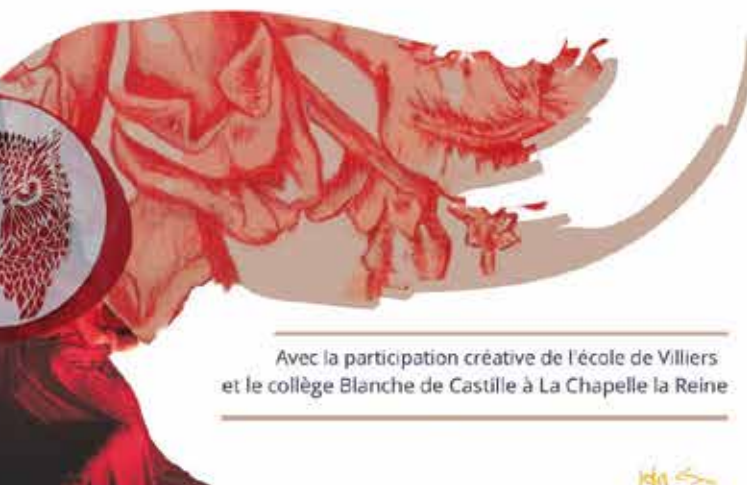
Récolte de rouges

Vous souhaitez contribuer à une installation artistique en forêt ?

Tissus et vêtements de couleur rouge sont à déposer auprès de Delfine Ferré
36 rue de Larchant à Villiers-sous-Grez



photographie Quentin Kheyap



Avec la participation créative de l'école de Villiers
et le collège Blanche de Castille à La Chapelle la Reine

ida
y
vuelta



les
nuits
des
forêts

09-18
JUIN 2023

PARTOUT
EN FRANCE

WWW.NUITSDESFORETS.COM

Balades artistiques en forêt

du 16 au 18 juin

Bois de la Commanderie | Villiers-sous-Grez

Avec le soutien de



Avec le soutien du Parc naturel régional du Gâtinais français

ROOTS OF VINYL ET VILLIERS SOCIAL CLUB
PRESENTENT



LA FAMEUSE



GUINGUETTE

SOUL FUNK AFROBEAT REGGAE DISCO

ROOTS OF VINYL

VILLIERS-SOUS-GREZ

STADE



18H - MINUIT



SAMEDI 17 JUIN

Warm-up :
Roby Bezzina

Entrée libre sur donation



Food trucks
Bière artisanale
Vins naturels

www.rootsofvinyl.com

Association l'Ecurie Cristalline

Connaissez-vous l'Ecurie Cristalline ?



C'est une association qui exerce ses activités à Villiers sous Grez et dont le but est de développer des techniques afin de vivre en autonomie. Son challenge est de réussir à combler les besoins principaux tel que se nourrir, boire une eau saine, se loger ou encore se chauffer. L'association compte aujourd'hui une vingtaine de membres, qui partagent ces aspirations. Nous cultivons par exemple un jardin en permaculture et distribuons du crottin de cheval toute l'année.

Les chevaux sont vermifugés de façon naturelle rendant ce crottin de qualité bio compatible. Nous explorons aussi des techniques de filtration de l'eau afin de la rendre potable.

Par ailleurs, l'écurie génère sa propre énergie solaire et éolienne.

Notre destin étant lié à celui de la planète, le but est de tester et de promouvoir un mode de vie résilient, le plus respectueux possible de la nature.

« Il est important pour nous de distinguer l'autonomie de l'autarcie.

En effet, notre autonomie passe par le savoir être en échange avec les autres afin d'instaurer des collaborations et de développer un mieux vivre ensemble. »

C'est pour cela que l'association propose aussi des séances thérapeutiques appelées Médiation Equine.

Le cheval agit comme un miroir face à nos émotions.

En sa présence et grâce à des exercices spécifiques, il est possible de dépasser ses peurs et ses croyances limitantes. Cette démarche permet entre autre de développer la confiance et l'estime de soi.

La nouveauté de cette année est la construction d'une Tiny House : un mini habitat qui permet de réduire notre empreinte écologique.

Les avantages sont nombreux : Empêcher l'étanchéification des sols, utiliser des matériaux de constructions locaux et naturels, réduire les dépenses énergétiques de chauffage et d'éclairage grâce à une petite surface habitable bien isolée.

Vous pouvez suivre l'avancement des travaux et vous inscrire aux différentes activités participatives via le site Internet :

<https://ecuriecrystalline.fr/>



Suite au passage de l'inspectrice des sites, celle-ci a autorisé la rénovation de la tiny house sur une période de 6 mois sans qu'il y ait une habitation quelconque. Au bout des 6 mois celle-ci devra disparaître. Le site des chevaux est protégé, il ne doit rien y avoir de construit dessus, les écuries actuelles sont "tolérées" une restauration est possible sans modification, une extension ou création d'un nouveau bâtiment entraînerait la destruction de tous ceux existants, M. le maire fait confiance aux propriétaires pour s'autogérer sur ces lieux.

Fleurs et fruits de saison à déguster cet été !



Sirop de sureau

Ingrédients

Les fleurs d'une dizaine d'ombelles
de sureau
1 citron bio en rondelles
600 g de sucre non raffiné

Préparation

Laver délicatement les fleurs de sureau pour enlever tous les petits insectes.

Couper les citrons en rondelles.

Faire bouillir un demi-litre d'eau, y jeter les fleurs, le sucre et les rondelles de citron. Mélangez sur feu doux. Au bout de 10 minutes, retirer du feu et laisser macérer quatre jours.

Filtrer à travers un linge et portez à nouveau le sirop à ébullition. Laisser refroidir et mettre en bouteille.
(les citrons confits sont délicieux).



Vin de sureau

Ingrédients

3 l de vin rosé, blanc ou rouge
30 ombelles de sureau
30 cl d'alcool de fruit
250 g de sucre de canne blond

Préparation

La cueillette se fera de préférence le matin de bonne heure.

Mettre les ombelles à macérer dans le vin pendant 3 ou 4 jours dans un récipient couvert, mais non hermétique. Pousser les ombelles au fond de temps en temps.

Retirer les fleurs en les pressant fortement à la main pour en extraire le jus. Filtrer 3 fois avec des linges.

Mélanger le vin filtré avec le sucre et l'alcool de fruit et mettre en bouteille.

Prêt à déguster au bout de deux semaines, mais le sucre se transformant en alcool, le goût évolue au cours du temps. A boire, en principe, dans l'année, voire un peu plus.

Quelquefois, il devient pétillant, cet effet provient de la fermentation du dépôt dans la bouteille, il est incontrôlable.
(les citrons confits sont délicieux).

Tarte Amande Rhubarbe et fraise

Ingrédients

Pour 6 personnes

Pâte

140 gr de beurre pommade
75 gr de sucre glace
25 gr de poudre d'amandes
1 pincée de sel
1 œuf
250 gr de farine

Crème d'amande

150 gr de poudre d'amandes
120 gr de sucre
3 œufs
150 gr de de beurre mou
30 gr de farine

Fruits

Une dizaine de fraises ou plus
4 tiges de rhubarbe
2 c. à café de sucre

Préparation

Pour la pâte, mélanger au fouet le beurre pommade et le sucre glace, ajouter l'œuf, la poudre d'amandes, puis la farine tamisée et le sel. Quand la pâte est homogène, l'étaler finement entre 2 feuilles de papier sulfurisé. Réserver 2 heures au réfrigérateur. Préchauffer le four à 180°. Foncer un moule à tarte avec la pâte bien froide en gardant les deux feuilles. Cuire la pâte à blanc recouverte de poids (haricots secs ou autre) pendant 5 minutes.

Pour la crème d'amande : battre le beurre doux mou avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne crémeux. Ajouter les œufs un par un en fouettant bien entre chaque ajout. Mélanger la farine et la poudre d'amandes dans un bol. Ajouter le mélange à la préparation aux œufs. La crème doit être bien lisse et homogène. Etaler la crème sur le fond de pâte dans son moule.

Oter les fils de la rhubarbe et détailler les tiges en petits tronçons. Les faire revenir rapidement à la poêle avec le sucre. Equeuter les fraises, les détailler en tranches ou en deux. Placer les fruits sur la crème d'amande.

Cuire 40 mn au four à 180°. La surface doit être dorée.



Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 - 17h00 - samedi : 9h00 - 12h00

Tél. 01 64 24 21 03 - mairie@villierssousgrez.fr

► Du 14 août au 2 septembre : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 - 12h00

Horaires de l'agence postale :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 - 16h30

samedi : 10h00 - 12h00

Tél. 09 77 85 70 86

► Agence postale sera fermée du 24 juillet au 12 août

► La Mairie et l'agence postale seront fermées le 15 juillet

Horaires de la bibliothèque

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 - 12h00

samedi : 17h00 - 19h00

Vacances scolaires :

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 - 12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

Collecte ordures ménagères

le mardi matin

Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines paires

14 et 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 6 et 20 septembre

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : www.villierssousgrez.fr

les Petites
annonces

Villarannes, Villarons,
cette rubrique est la vôtre !

Communiquez-nous pour le prochain Plume Tambour de juin vos petites annonces (achats/ventes, emploi, dons, partage, baby-sitting, aide à la personne, offre d'emploi, pet-sitting, etc). à catherine_ballay@orange.fr

Je m'appelle Balthazar, j'ai 15 ans et je suis à la recherche de petits boulots pour financer un voyage avec des amis.

Je peux proposer mes services pour différentes tâches, telles que le jardinage, le baby-sitting (enfants propres), le dog-sitting / balades ou encore du rangement.

Je suis travailleur, fiable et toujours prêt à relever de nouveaux défis. Je suis également très créatif et j'aime trouver des solutions innovantes pour accomplir les tâches qui me sont confiées.

N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressé par mes services. Je suis disponible pour travailler les weekends et cet été. Je serais ravi de discuter de toutes les possibilités avec vous.

Merci de votre attention et j'espère avoir bientôt de vos nouvelles.

Balthazar - 07 69 45 57 76

Carnet

DÉCÈS

Léone Mandron née Cloez
le 8 avril 2023

Claude Charpentier
le 18 avril 2023

Claude Delhommeau
le 4 mai 2023

Si vous ne souhaitez pas voir vos évènements familiaux publiés, merci de nous en informer.

AGENDA ACTIVITÉS

10 juin à 18h00 - p 25

Café Histoire à La Forge

11 juin à 17h00 - p 24

Concerts ProQuartet

Eglise Saint-Etienne

16 au 18 juin - p 26

Balade artistique en forêt

17 juin à 15h00 - p 25

Cercle de lecture

Mediathèque Janine Herisson

17 juin à 18h00 - p 28

Guinguette Roots au Vinyl,

Au Larry

23 juin à 20h45 - p 24

Concert Chorale Prélude,

Eglise Saint-Etienne

24 juin à 12h00 - p 23

La kermesse de l'école

Villiers-sous-Grez

13 juillet - p 23

Fête nationale

Restauration à partir de 19h00

Bal à 22h00

27 août - p 23

Vide grenier au Larry

Brocante continue

La brocante de Villiers change de nom et d'adresse. Elle s'appelle désormais : « On verra bien » et attend les amateurs de brocante au 6 bis, rue de l'Eglise les samedis et dimanches de 14h30 à 18h00.